

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Référence
2026_28

L'an 2026 et le 30 Mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Madame CLARISSE Béatrice, Maire.

Objet de la délibération
Indemnités du maire, des adjoints au maire et du conseiller délégué

Présents : Mme CLARISSE Béatrice, Maire, M. GERMAIN Alain, Mme CHAMBON Marion, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, M. RABOURDIN Pascal, Mme FARARICE Céline, M. CALCADA Bruno, Mme MAREST Caroline, M. JOSEPH Maxime, Mme BILLIAU Katia, M. ANDREO Cyril, Mme BRIAND Véronique.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

A été nommée secrétaire : M. POINTEAU Gérard

Date de la convocation
23/03/2026

Objet de la délibération : Indemnités du maire, des adjoints au maire et du conseiller délégué

Date d'affichage
23/03/2026

Vu les articles L2123-20 ; L2123- 21 ; L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, portant sur le calcul de la fixation des indemnités du maire et des adjoints au maire

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide de fixer l'indemnité du maire à 48.05% de l'indice terminal de la fonction publique, l'indemnité des adjoints au maire à 18.44 % de l'indice terminal de la fonction publique et l'indemnité du conseiller délégué à 9% de l'indice terminal de la fonction publique. (Voir tableau en annexe)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Montargis
Le : 31/03/2026
Et

Décide que cette délibération s'appliquera à la date d'entrée en fonction des élus, soit à partir du 20 mars 2026.

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 30/03/2026
Le Maire
Béatrice CLARISSE



Béatrice Clarisse